Fièvres, qui ont fait passer leurs misérables patrons sur les factures, est encore assez grand pour que ces malades bienfaisantes en ressentent assez durement les effets.

C'est profondément triste mais c'est ainsi.

Nous avons fait tenir aux facteurs les 50 fr. qui nous ont été adressés par un généreux anonyme, « leur bénéfice.

A la suite de cette causerie nous avons reçu la lettre suivante :

Tourcoing, le 5 janvier 1899.

Monsieur le Rédacteur,

Votre jugement de voir « les choses avec connaissance, cause » provoque l'occasion de faire paraître dans votre honorable journal quelques articles à notre métier, au point de vue du strychnine, qui a attiré l'attention d'un cœur généreux, lequel vous a envoyé cinquante francs à mon adresse.

Quoique la somme ne puisse pas compenser le bénéfit existant, nous ne vous en prions pas moins, M. le rédacteur, de bien vouloir remercier chaleureusement de notre part le généreux donateur anonyme en vous demandant de faire l'insertion de la présente dans une de vos colonnes très visibles, pour que chacun puisse apprécier cette générosité et le but qu'elle comprend.

Avec nos remerciements, veuillez agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

Les facteurs des postes de Tourcoing.

C'est bien volontiers que nous donnons l'hospitalité à la lettre des facteurs.

Lorsque nous avons été amené à parler de la situation qui leur était faite nous avions conscience de soutenir une cause juste sans y avoir été en aucune façon sollicité.

Nous avons eu l'extrême bonheur d'être compris d'une âme généreuse et nous avons dit que cet acte philanthropique était bien consolant à côté des procédés mesquins de certaines personnes.

On comprend aisement que par leur situation même, les facteurs ne peuvent indiquer publiquement la perte par eux subie et sur laquelle ils sont prêts à passer l'éponge « faisant il des avares comme le disait notre généreux correspondant. »

Aussi modeste que soit leur traitement, du reste, ils n'en sont pas à abdiquer leurs croyances et leurs personnes devant quelques misérables pièces de cent sous ou de quarante sous refusées à chacun d'eux.

Cela peut surprendre des gens qui ne voient rien au-dessus de l'argent et prétendant faire tout courber devant lui.

H. DUGARDIN

Un Abus

Il y a quelque temps, le *Gaulois* publiait une spirituelle diatribe contre l'abus des sifflements des locomotives. Il nous semble qu'il est urgent d'appeler l'attention de la presse locale et des pouvoirs publics sur l'emploi véritablement abusif que font de leurs trompettes les conducteurs de tramways. Nous jirons tout à l'heure pourquoi.

Certes, nous avons été heureux de voir dans notre ville l'installation des tramways électriques. Laissons à M. Prudhomme le soin de dire qu'ils rendent les communications plus rapides et qu'ils ont une grande supériorité sur l'antique brouette de nos pères. En second lieu, nous admettons, autant que n'importe qui, la nécessité des avertissers.

Mais de là, à tolérer un pareil bruit, il y a loin. D'abord, en voulant éviter un danger, on tombe dans un pire. Ne pensez-vous pas que ces sonneries de trompettes risquent d'effrayer les nombreux attelages, lourds ou légers, qui circulent dans nos rues ? Ensuite, nous croyons que la tranquillité et la santé des gens doivent aussi entrer en ligne de compte.

« Il m'est impossible, me disait une de ces victimes des trompettes, de faire le moindre travail sérieux ; je suis dérangé à chaque instant ». Une autre personne me racontait qu'elle va être obligée de chercher un autre logement, à cause du peu de repos que laissent, matin et soir, à une malade des siens, les trompettes en question. Si l'on recueillait des signatures à ce sujet, les colonnes de ce journal ne suffiraient pas.

Sans doute, l'on a déjà essayé de porter remède au mal que nous signalons.

Le conseil municipal s'en est déjà occupé. L'administration des tramways a répondu qu'on lui reprochait toujours les accidents pour ce motif : les conducteurs n'ont pas *corne* suffisamment ou ne l'ont pas fait usage fort. C'est une façon comme une autre de se tirer d'affaire. Mais, en attendant, le public trop patient, en subit les conséquences fâcheuses, et il ne tardera pas à protester d'une façon plus énergique.

Pourquoi l'administration des tramways ne donne-t-elle pas à ses employés, comme avertisseur, une sonnette, oui, une simple sonnette. C'est ainsi, que cela se passe à Rouen, à Bruxelles, etc. Le public en a pris l'habitude et n'est montré très content de l'innovation. Pourquoi l'essai ne serait-il point tenté à Tourcoing ?

Le nouveau tarif d'octroi

Le nouveau tarif et règlement d'octroi adopté dans les délibérations du Conseil municipal des 1er octobre et 3 novembre, confirmés par celle du 26 décembre 1898, a été approuvé par l'autorité supérieure pour une durée d'un an.

Il a été publié et affiché hier.

On se demande les raisons qui ont amené l'administration supérieure à ne donner son approbation que pour un an au lieu de 5 ans, comme cela a lieu généralement.

Le Conseil sera donc amené à nouveau dans la session d'août à examiner le tarif d'octroi.

Nécrologie

Nous avons appris hier la mort presque subite d'un jeune membre du Cercle dramatique Victor Hugo, M. Charles-Alexandre Goneau.

Le défunt, qui était âgé de 27 ans, était parent de notre honorable concitoyen M. Alfred Lefrançois, ancien adjoint au maire, chez lequel il était employé. La famille du défunt habite Paris.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 h., en l'église St-Louis.

Chûte dans un escalier

M. Auguste Leeknagt, 72 ans, demeurant rue du Petit Village, estaminet Degryse est tombé du haut en bas de l'escalier conduisant à sa chambre.

Dans sa chûte il s'est fait des contusions assez sérieuses aux reins. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Brunet le blessé a été admis à l'Hôpital Civil.

Simple police

Hier a été tenue sous la présidence de M. Charlier, juge de paix du canton Nord, ministère public, M. Besson, commissaire de police du ler arrondissement, le premiers audiences de Pâques.

Les affaires inscrites au rôle ne présentaient la plupart qu'un intérêt médiocre. Quelques-unes, relatives aux contraventions pour vagabondage de chiens, défaut de balayage, infraction à la police des cabarets, violences, voies de fait, injures, etc.

Un sieur B..., inculpé de coups à la dame Delaeuze, rue Vandenkerkhove, a été condamné à 1 jour de prison, par défaut.

Une dame Blondeau, de Lissolles était prévenue d'avoir lancé une affiche électorale. L'affaire a été renvoyée au ministère public, pour examen de l'affiche.

Le prévenu a apporté un certificat émanant du propriétaire de la maison qu'elle habite et dans lequel il est dit qu'il avait été chargé d'enlever les affiches qui seraient apposées sur ses propriétés.

L'enlèvement a été levé à midi.

Incendie rue de Dunkerque

Hier, soir vers 9 heures, un incendie s'est déclaré dans un bâtiment servant d'écurie et remise dépendant de l'établissement de M. Achille Pollet, puisqu'il donne rue de Dunkerque.

On put sauver les chevaux et les pompiers prêtèrent de transportants leurs voitures.

Leurs efforts, couronnés de succès dès lors, tendent à préserver les bâtiments situés à proximité du foyer de l'incendie.

Les dégâts non encore évalués sont couverts par une assurance.

Bienfaisance

La somme de 200 fr. adressée au Bureau de Bienfaisance par le successeur de la Maison France a été convertie en tricots de laines pour être distribués aux familles tourquennoises les plus nécessiteuses.

Adjudication

Hier après-midi, il a été procédé à l'hôtel-de-ville, sous la présidence de M. Duval, adjoint, assisté de MM. Découlombier et Honoré Colson, conseillers municipaux, et en présence de M. Lorenz, architecte communal, à l'adjudication des travaux de construction d'un pavillon-abri au cimetière du Blanc-Seau.

Davis y compris 1/10 pour imprévus 3,750 fr. 19.

Ont soumissionné : MM. François Mignot, rabais de 25 0/0 ; Edouard Thiffrid 4 0/0 ; Catanesse fils, rabais 6 0/0. M. Mignot ayant fait le rabais le plus élevé est déclaré adjudicataire.

Demandes en autorisation de bâtir

Désiré Demangue, 1 maison rue des Trois-Pierres — Hunsebo, 1 maison rue de l'Hippodrome.

Sporting-Club Tourquennois. — Foot-Ball Association

L'équipe du Sport Audomarois, qui prendra part dimanche prochain au championnat international du Nord, se compose de la façon suivante :

But : Belle G.

Arrière : Belle E., Guerlain.

Demi : Pirquet, Charlon, Vinmerel.

Avant : Woodruff, Dugomet, Savagnar, Roland, Dereudère (capit.).

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

Mouvement du mois de Décembre 1896

	Lots	Kilogs
Soie. . . .	5	464
Laine peignée	664	1.725.098
Laine filée	977	440.327
Blousses et laines diverses	215	455.079
Coton . . .	256	161.656
Totaux. . .	2.097	2.792.594

Mouvement du mois de Décembre 1897

	Lots	Kilogs
Soie. . . .	4	292
Laine peignée	663	1.715.704
Laine filée	801	366.159
Blousses et laines diverses	185	293.029
Coton . . .	332	223.915
Totaux . .	1.983	2.589.056

Mouvement du mois de Décembre 1898

	Lots	Kilogs
Soie. . . .	1	200
Laine peignée	745	2.198.168
Laine filée	797	351.252
Blousses et laines diverses	301	577.024
Coton . . .	293	225.609
Totaux. . .	2.137	3.346.045
Conditionnements.	7.147	»
Entrepôt . . .	704	1/2 opérations
Decreusage . . .	77	1/2 »

Marché à Terme : 107.352

Le Directeur, A. BONTE.

Wattrelos. — *Une rixe sanglante.* — Dans la soirée de dimanche, vers six heures, un nommé Henri Deroo, sujet belge, âgé de 51 ans, ouvrier tisserand, demeurant au hameau de la Houzarde, maisons Arthur, rentrait au cabaret Godron, où des hommes attablés, jouant aux cartes, se disaquaient prêts, à en venir aux coups.

La querelle prit fin vers minuit mais des menaces graves avaient été proférées de part et d'autre.

A minuit et demi tous les consommateurs sortirent et Deroo qui s'était assoupi comme témoin de la dispute rentrait lui aussi son domicile. A peine était-il arrivé à la carrière qui mène de la grande route aux maisons Arthur qu'il fut assailli par derrière et reçut un formidable coup de poing sur la tête, ce qui le fit tomber dans la boue.

Son agresseur retirant un couteau de sa poche lui en porta plusieurs coups à la tête.

Aux cris poussés par l'infortuné Deroo, l'agresseur prit la fuite, laissant sa victime étendue sur le sol, dans un déplorable état.

Plainte a été portée à M. le commissaire de police qui a ouvert une enquête.

Jusqu'ici aucune arrestation n'a été opérée.

Croix. — *Statistique de l'état-civil.* — Pendant l'année 1898, il a été enregistré 415 naissances, 366 décès, 147 mariages. Différence en plus des naissances sur les décès, 155.

Accident d'atelier. — Le nommé Alphonse Marsseaux, âgé de 26 ans, tuyauteur, demeurant à Flers (Breucq) travaillait chez MM. Isaac Holden et Cie, était monté sur une échelle, quand celle-ci vint à glisser. Marsseaux fut précipité sur le sol, se fractura une côte.

Le docteur Jenart qui l'a visité lui a prescrit un repos de quelques jours, sans complication.

Wasquehal. — *Infraction à un arrêté d'expulsion.* — Le nommé Charles Block, âgé de 35 ans, sujet belge a été mis en cellule dans la soirée aux gendarmes de Roubaix.

Cet individu a contenu un arrêté prononcé contre lui, étant en résidence en Algérie et qui lui interdisait l'entrée du territoire français.

LILLE

Le nouveau directeur de la Compagnie du gaz

Nous apprenons que M. Robert Pauli, sous-directeur de la Compagnie du gaz, vient d'être nommé directeur général ayant dans ses attributions les deux services de Lille-Centre et Wazemmes.

Nous applaudissons à cette nomination ; M. Robert Pauli a non seulement la reputation d'être un ingénieur de talent et un habile administrateur, il est de plus un homme courtois, affable et a su par son caractère conciliant et son aménité, se créer de nombreux amis dans notre ville.

Marius Tournade en appel

Marius Tournade, le candidat fumiste de Tourcoing qui avait été condamné à quatre mois de prison par le tribunal correctionnel de Lille, vient d'interjeter appel de ce jugement.

Les drames de la jalousie

Un coup de couteau à Fives

Un drame de la jalousie, qui n'a pas eu heureusement de suites graves, s'est produit hier au soir à Fives.

Vers 9 heures du soir, M. Georges Washet, 20 ans, journalier, rue de la Cité, 35, assistait, rue Rabaut, à une comédie de marionnettes qui avait lieu dans une cave de ce quartier.

Un peu avant le début de la pièce, il reçut un coup de couteau à la cuisse.

Il venait de sortir de la cave, il ne trouva en présence de deux personnes, Angèle Delbecque son ancienne maîtresse, qu'il avait abandonnée depuis trois semaines et son frère Eugène Delbecque.

Angèle Delbecque, ouvrière de fabrique qui demeure rue Salengro à Fourmies du Cog Chantant à Wattrelos, a reconnu pour avoir Georges Washet est blessée et a en conséquence violente.

Aussi, après une explication, des plus ardentes entre les trois intéressés, Angèle Delbecque qui malgré, un coutelas que tient Washet, son frère et en porte un coup à Georges Washet. La lame atteignit le jour gauche, le perforant complètement.

Puis Eugène Delbecque assena un coup de sabot sur la tête de Washet et prit la fuite avec sa sœur.

Bien que souffrant beaucoup, Georges Washet s'est rendu au commissariat de la permanence où M. Quentier, commissaire, a enregistré sa plainte. Eugène et Angèle Delbecque sont activement recherchés.

Un petit garçon renversé par une voiture

Joseph Rouard, 6 ans, demeurant chez ses parents, rue de Bavière, a été renversé cette nuit, hier, vers 9 heures du matin, lorsqu'un camion à vide, conduit par M. Tredez, employé chez Mme Desmet, Marchande de laines, rue des Manufactures, 26 le renversa. L'enfant a été légèrement blessé à la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins du docteur Coorevits le petit blessé a été transporté à la Charité.

GRAND THÉATRE DE LILLE

La Princesse d'Auberge. — Magnifique représentation, très grand et très légitime succès pour l'œuvre de M. Blockes, dans le théâtre de Lille vient d'avoir la primeur en France.

Déjà par ce que nous avions entendu dans la répétition, ce théâtre se présentait à nous comme ensemble très correct, conçu dans la forme moderne de l'art le mode « magnétique » par la trame symphonique où se pourseivent, s'entremêlent et se superposent les fait-motiv caractéristiques des différents personnages.

L'orchestration très fouillée, riche jusqu'à la profusion, exubérante parfois, montre une grande maîtrise de la part du compositeur, et s'il est souvent arrivé à une extraordinaire intensité d'expression, le compositeur orchestral nous a aussi prouvé quelquefois monumental par rapport à l'état psychologique que l'on peut supposer à un poète inconnu à la scène française, et qui, s'il n'est point qui ne saurient incarner l'état d'âme d'un Shakespeare, d'une Juliette et d'une Sapho.

Il n'est pas l'habitude dérroutante des musiques *neuves* les représentations, et arrivant un peu tard, la place nous est mesurée et et sous ne pouvons que mentionner l'accueil enthousiaste fait par le public lillois à l'œuvre de M. Blocks ; ovations, rappels, fleurs offertes, palmes, discours, rien n'a manqué à cette pièce très théâtrale ; et nous ne le regrettons pas car la *Princesse d'Auberge* est une œuvre sérieuse, travaillée, tenant bien la scène, avec son final du deuxième acte qui constitue un beau tumulte symphonique apprécié des simples dilettanti comme des connaisseurs les plus difficiles.

Nous ne voulons pas terminer cette trop courte chronique sans dire combien nos artistes ont montré de vaillance pour l'interprétation de ces trois actes. Mlle Dussaine, qui a été de nouveau la voix de Mlle Lina Pack, de la Monnaie, est une comédienne de grand tempérament et qui extériorise ce qu'elle peut avec nuances de puissance et de vérité artistique que la créatrice du rôle.

M. Cornubert était le merveilleusement servi par ses moyens et ses qualités d'animateur lyrique, aussi a-t-il donné une incarnation fort originale et intéressante du poète Berlin. De son côté, Mlle Vialatte excellente duègnes, a montré non seulement une chanteuse adroite, mais un tempérament dramatique et un jeu à prime entrée dans *Carmen*. M. Montfort fut très beau et bien farouche dans le rôle du forgeron *Rabo*. Quoique un second plan, Mme Lestarn a enchanté à la scène du poète non touchante physionomie, landis que notre second basse, avec sa voix un peu gravillon, personnifia cet ivrogne de Rituf de la plus merveilleuse façon.

Pour finir, toutes nos félicitations à l'orchestre qui a obtenu beaucoup de succès aux mouvements si inédits et véritablement parisiens du bâton de M. Blocks, c'est un chef au geste éloquent qui sait rendre certaine coupe de bagnette, faire rugir ou soupirer son orchestre.

Somme toute, belle représentation, grand succès, beaucoup de satisfaction pour le théâtre lillois ; mais croit-on qu'une œuvre comme *Aïssaïo*, de Saint-Saëns, monté avec autant de soin et aussi bien que la *Princesse d'Auberge*, n'eut pas été capable de susciter d'aussi intenses émotions artistiques que l'œuvre fort estimable de M. Blocks ?

X.

DÉPARTEMENTS VOISINS

DOUBLE SUICIDE A PROVINS

On vient de découvrir, dans une chambre de l'hôtel de la Croix-d'Or, rue des Capucines, à Provins, différents enfincts sur le lit, des cadavres des nommés Paul Mustrazi, âgé de vingt ans, et Louise Buquaut, âgée de dix-neuf ans ; les infortunés s'étaient suicidés à l'aide d'un réchaud de charbon.

Le jeune homme était originaire de Courtacon, près Provins, où ses parents sont cultivateurs ; sa compagne habitait Noisy-le-Sec.

Dans une lettre écrite au commissaire de police de cette ville, les deux amants expliquent que s'aimant tendrement et les parents de la jeune fille refusant de consentir à leur mariage, ils étaient partis, il y a huit jours, de Noisy-le-Sec, pour venir à Courtacon. Le père de Louise Buquaut ayant écrit à celle-ci une lettre dans laquelle il la menaçait de la faire revenir de force et de la placer dans une maison de correction ; les deux jeunes gens avaient résolu de se réfugier dans la mort plutôt que de subir les rigueurs paternelles.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que le Bonbon Anacyclique du Docteur **Eaux-Bonnes** entoure de soins plus minutieux que jamais la mise en bouteilles, afin de conserver à ces eaux si précieuses toute l'efficacité, si bienfaisante dans la guérison des affections si nombreuses de la gorge et des voies pulmonaires.

MM. LES LIMONADIERS & CABARETIERS sont priés de ne vendre à leurs clients des **IMITATIONS** pour de **BANYULS-TRILLES**, ils s'exposent à des pénalités qui peuvent leur coûter de 3 à 500 francs.

Aussi, ne saurions-nous assez les engager à demander à leurs fournisseurs du **VRAI BANYULS-TRILLES** et d'exiger l'étiquette sur la bouteille.

S'ils ne trouvent pas assez de bénéfices à réaliser sur cet **Apéritif incomparable**, il est probable pour eux d'en refuser la vente plutôt que de tromper le client.

TRILLES et fils.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Le timbre des titres étrangers

Nous rappelons, pour bien fixer les porteur de titres sur ce point, que le timbre s'élève au plus haut point, que le dû sur les fonds d'Etats étrangers est de 0 fr. 50 0/0 du capital nominal.

Les obligations de 500 francs non régularisées sont timbrées à 0 fr. 15 0/0, elles ont donc à compléter le droit en payant 0.35 0/0, soit 1 fr. 75 par titre de 500 fr.

Depuis le 31 décembre 1898, le droit est à 1 0/0 du capital, soit à 5 fr. par obligation de 500 francs. *Le complément à verser sera alors de 4 fr. 25.*

Parmi les autres valeurs étrangères soumises à un droit de timbre de 2 0/0, un certain nombre appartiennent à des Compagnies abonnées ; leurs porteurs n'ont pas à se préoccuper, les autres doivent acquitter la taxe pour être régulièrement négociables, pour figurer dans un acte, faire l'objet d'une mainmise d'arrêt, d'un protêt, etc., etc.

Au moment où l'on cherche par tous moyens à augmenter les recettes du budget dont les déficences ne cessent point de nous menacer toujours, il nous semble que les impositions à créer devraient frapper avant tout ce qui est valeur étrangère.

Il est vrais à terme on au comptant de titres internationaux en Bourse, en Banque, ou comme par héritage ou donation, devrait être l'objet de taxes spéciales importantes, sans compter diverses garanties à exiger pour notre épargne.

THE CHAMBARD Se Méfier des Contrefaçons

Nous ne voulons pas de discours plus élevés pour vous prouver que le sucre de Pommes de terre qui, en égard à la consommation qui en est faite, entrent en trop grande quantité en France.

C'est ainsi que les Eaux-Vies ainsi alcoolisées. Ils ont de cette façon Rabito rejeté sur les autres pays la moitié environ de leurs dépenses et accru leurs étonnants de travail, leur mettant de donner en France sont loin d'avoir atteint pareille perfection.

La commission des douanes nommée par la Chambre des députés a précisément pour mission de remanier constamment, sur proposition qui lui est soumise, les tarifs de douanes. C'est sur l'attention des commerces et aux députés à lui signaler les modifications à apporter.

Faisons remarquer en passant que les cokes et les briquettes qui reçoivent un travail supplémentaire important paient le même droit d'entrée de 1 fr. 20 centimes par tonne que la houille en nature. Il y a là une lacune qui pourrait être comblée en portant à 1 fr. 60 le droit de douane sur ces deux produits.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 5 janvier

Présidence de M. Martin, vice-président. — Assesseurs : MM. Bernard et Vandendaele, juges. Ministère public : M. Boudry, juge-suppléant.

LILLE

Loterie non autorisée. — Nous avons rendu compte des poursuites à l'encontre de MM. Protez, gérant, et Lemaire, administrateur du *Réveil du Nord*, pour loterie non autorisée, et des débats qui se sont déroulés à l'audience, le 19 décembre, et un jugement particulièrement intéressant au point de vue de la question qu'il tranche et de la jurisprudence qu'il est appelé à former ; ce qui acquitte purement et simplement les deux prévenus.

Affaires diverses

F. Vankiebeck, 28 ans, journalier à Mouscron, 3 mois 500 fr. pour fraude. — E. Vanbrussel, 29 ans, menageur à Marcq, 1 mois, loi Bérenger pour vol. — L. Dasfontaines, 18 ans, 1 mois et F. Pitteri, 1 mois pour vol — H. Florent, 3 jours et 500 francs d'amende pour fraude. — M. Vamaugeburg, 13 ans, de Neuville-en-Ferrain, 3 mois à ses parents, pour vol. — D. Vandewinckelk, 35 ans, terrassier, sans domicile, 4 ans. — Pierre Willebrock, 22 ans, monteur en fer à Lille, Adolphe Willebrock, 22 ans, 15 jours, les Bérenger et G. Merlevede, 25 ans, 15 jours pour vol et coups. — H. Gosset, 17 ans, tisserand à Hallain, 4 mois et 5 francs par défaut, pour ivresse — M. Vyncke, 49 ans, femme Dauphin, ménagère à Tourcoing, 4 mois par défaut pour vol. — M. Mahieux, 23 ans, journalier, 4 mois par défaut, escroquerie. — L. Marescaux, 19 ans, de Lincelles, 2 mois. J. Dumortier, 20 ans, par défaut, 6 mois. E. Evrard, 19 ans, 3 mois et A. Ghesquière, 18 ans, 1 mois pour coups.

BIBLIOGRAPHIE

Signalons l'apparition d'un journal humoristique, publié par notre confrère parisien Paul Bourmont, *Cocoricco*. — C'est le titre du nouveau journal ; sera très artistique et très différière. La liste de collaborateurs est une sûre garantie d'intérêt ; et relève, parmi les dessinateurs, les noms de Mesdes, Willette, Steinlen, Léandre, A. Calbin, Vogel, De Fours, Louis Vallet, Tacha, L. Dorian, Roedel, Cal, Dosis, Wely, Ch. Huard, Verbeek, Radiguet et comme graveur sur bois Léon Pilet.

Unique en France, *Cocoricco*, qui paraîtra deux fois par mois, sera revêtu d'une magnifique couverture qui varierà à tous les numéros et portera des noms des maîtres de l'affiche et des dessinateurs les plus en vogue.

Le texte, très soigné, sera dû à la plume des écrivains les plus brillants et les plus amusants.

Exceptionnellement, le premier numéro dont la couverture est de Mucha sera vendu quinze centimes.

Nouvelles à la Main

On parle d'un artiste dramatique criblé de dettes et poseur à l'excès.

Regardez-le aux premières, dit quelqu'un, il est toujours à chercher ses « effets ».

— En revanche, souvent on le trouve, il ne veut jamais les payer.

Taupin a dit à sa concierge, en lui donnant ses étrennes :

— Par la même occasion, je vais vous payer mon terme.

— Mais, monsieur Taupin, rien ne presse...

— Je sais bien ; mais c'est pour en finir d'un coup avec tous les embêtements !

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand-Théâtre de Roubaix. — **Hippodrome.** — *Jour de la Pompe*; opérette d'Andran.

Je ne reviendrai pas ce soir sur ce qui a été déjà et laisserai à qui de droit, le charge de protester contre l'abus apporté cette année par la censure.

La censure, allez-vous me dire, allons donc ! mais elle n'existe pas à Roubaix. Hélas, c'est ce qui vous trompe, mes lecteurs, elle existe, elle existe intransigeante que cela plaît aux Pains, M. Bérenger lui-même répudierait ! les procédés mesquins qu'employant ces messieurs. Depuis ce matin, on m'avait occulté qui, avec un zèle jaloux, épure toutes les œuvres et ne les laisse représenter qu'après les avoir revues et corrigées.

2. Un passage est-il scabreux ? ou, du moins, le croient-ils ?

La commission dont nous parlons plus haut et qui existe, soyez-en assuré, n'est guère embarrassée d'un superbe coup de plume (pas de Tolède) pour effacer, supprimer, mais dans une telle censure qu'une pièce en quatre actes se trouve parfois transformée et une bêtise n'ayant plus de sens, en 2 actes.

C'est ma foi charmant, malheureusement cela ne plaît pas à tout le monde, et l'on entend encore des murmures et des blâmes très accentués du public mécontent d'avoir payé et comme toute de ne pas en avoir pour son argent.

Je profiterai aussi de l'occasion pour protester sur le peu de sérieux de cette saison théâtrale. Nous sommes loin d'hier cette année. Quand on considère l'hiver 97-98 et celui-ci, il serait difficile de croire que c'est le même théâtre, pourtant les mêmes moyens, qui nous donne des représentations, tant il y a de différences et dans les œuvres données et dans les interprètes.

Que nous a-t-on donné cet hiver ? *Henri VIII* et *Hamlet* comme représentations sérieuses, le reste comme représentations plutôt en dessous de la moyenne, voyez *Carmen*, cette année, faites un point de comparaison avec l'interprétation de l'année dernière, M. Ch. Gauthier, M. Doux, etc., avaient donné à la pièce un relief et une allure magnifiques; cette année Mlle Villa a eu de la brûlée étant le représentant entouré que malgré tout son talent, elle n'a remporté qu'un succès d'estime.

Je n'arrêterai là pour aujourd'hui, espérant que l'administration de l'Hippodrome de Roubaix aura à cœur de conserver la bon renom qu'elle s'est acquis.

Pourtant, une petite observation encore ; je me fais l'interprète de tous les habitués du théâtre qui sont très mécontents de l'intraction de l'opérette et voient de l'abus que l'on en fait cette année. *Deux fois la Poupée et Bocoure*, l'on nous annonce comme prochaine la représentation des *P'tites Michus*, ah bien, c'est un rébi abus, et il est bien facile de reprendre les œuvres sérieuses, car pour une troupe de grand opéra, traductions et opérettes comiques, elle a mal fait bien peu d'ouvrages en trois actes, et il est temps qu'elle se dépêche, si elle ne veut pas en fin de saison jouer complètement pour les banquistes.

La représentation d'hier a été comme toutes celles qui ont précédé, un véritable succès pour la charmante diverte Mlle Ekeling, nous ne pouvons que répéter tout le bien que nous avons déjà dit d'elle. Excellente chanteuse, comédienne consommée et délicieuse petite personne, véritable petite poupée animée.

EXEMPLE A SUIVRE

Au risque de tomber sous des peu bienveillantes nous ne pouvons manquer de publier la lettre suivante :

« Monsieur, je viens de guérir de mes douleurs d'estomac et de mes crises de dentition, mon petit garçon, âgé de 22 mois, nous causait depuis 8 mois d'insomnies bien pénibles.

« Complètement irrité et mécontent, avec des nuits sans sommeil, il refusait toute nourriture et était si faible qu'il ne tenait plus sur ses jambes. Son corps n'était couvert de boutons et malgré tous les traitements, nulle amélioration ne se manifestait dans son état ; il dépérissait de jour en jour.

« C'est alors que j'ai pris la résolution de lire dans un journal une lettre de remerciements qui vous était adressée au sujet de votre Emulsion Scott et je résolus d'essayer sans retard cette préparation. Jugez de ma joie, Monsieur, lorsqu'après deux ou trois jours nous vîmes notre cher enfant revenir à la vie ; il était plus gai, demandait à manger et son sommeil était plus calme.

« Cette amélioration s'accentua rapidement ; les boutons disparurent, et le bonheur de vous informer que mon enfant est devenu fort et bien portant, grâce à l'emploi de votre Emulsion faisante préparation. Je dois ajouter qu'il réclame encore par gourmandise « *son Emulsion Scott* ».

« Je vous prie d'agréer l'assurance de notre vive reconnaissance. (Signé) Rouss, Instituteur ».

Remarquons à propos de l'Emulsion Scott renferme de l'huile de foie de morue, de la glycérine et des hypophosphites de chaux et de soude (c'est-à-dire un aliment complet). C'est le remède par excellence des faibles de tout âge, des enfants, des adultes et des vieillards. Faite à prendre pour tous, elle constitue une véritable friandise pour les enfants.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

M. Roussel s'est aussi taillé un franc succès et a joué son rôle avec nature ; parfait. Ravissant nous avons eu aussi bon trial, et si tous les artistes ressemblaient à ces-là... mais il s'en faut de beaucoup.

Le ballet des automnes a eu beaucoup de bissé, il est d'ailleurs admirablement monté, les costumes sont frais, les pas bien ordonnés et chaque rare bien donnés. Mais voilà, la *Poupée* était incomplète, il y manquait un acte, le 1 fantin que nos concitoyens aillent à Lille pour avoir des représentations complètes.

LÉO.

Programmes des Spectacles et Concerts

Hippodrome-Théâtre de Roubaix. — En représentation de la **Tournée Barel** est définitivement fixée au dimanche 8 janvier prochain.

Grand-Théâtre de Lille, direction de M. Montfort. — Bureaux : 6 h. 1/2. — Rideau : 7 h. 1/2. — Vendredi 6 janvier. — **Le Surcouf** — **Les P'tites Michus.**

Places gratuites : 3001 à 4000.

PETITE CORRESPONDANCE

Un vieil abonné de Wazemmes. — Le seul moyen de trouver une collection, serait de faire des recherches aux bureaux. — *R. C. à Fives.* — Articles 290, 291, 302 du Code pénal.

LE FACTEUR.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Charles-Alexandre GONEAU

décédé à Tourcoing, le 4 janvier 1899, dans sa vingt-septième année, administré des Sacrements de l'Eglise-Catholique, sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu d'Assister au CONVOI et SERVICE qui aurait lieu le Samedi 7 courant, à neuf heures, en l'église de Saint-Louis, et ensuite à 10 heures, conduit au cimetière de la Ville, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Alfred Lefrançois, rue du Tilleul, 212, Tourcoing.

Etat Civil de Roubaix

Du 5 Janvier 1899

Naissances. — Henri Mass, *rue de Tourcoing*, 6. St-Pierre, 7. — Henri Billiet, rue des Longues-Haies, 227. — Marie Desbonnet, rue de Lannoy, 6. veuve Duforemont, 4. — Fernand Bouchereh, rue du Pile, 6. Pottier, 1. — Cornelie et Desire Mouisart, rue de Dennin, 74 (jumeaux). — Louis Schwering, boulevard de Metz, maisons Bédaux. — Henri Dolen, rue Blanchemaille. — Pierre Bassecheleim, rue Blanchemaille. — Jeanne Farvaque, rue Lacroix, G. *Demeures*, 11.

Décès. — Rachel Timperman, 3 ans, rue Turgot, 105. — Augustin Lecompte, 49 ans, rue de Lille, 9. Jamarre. — Charles Crepin, 53 ans, place de Calais. — Joséphine Desprez, 73 ans, rue de Tournai, 6. Devogel, 2.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 5 Janvier

Naissances. — Julien Agache, rue de Belle-Vue. Pauline Pecqueraux, rue du Ch. Houpline. — Georges Dolescione, rue Fin-de-la-Guerre. — Marie Lemaire, rue du Général Spréaux. — Paul Lagache, rue Haliot. — Celine Cornland, rue des 5-Voies. — Septimine, rue Lamartine. — Pauline Gaudin, rue Malesence. — Simonne Samarcq, rue du Midi.

Décès. — Celestin Dumortier, 82 ans, rentier, rue de Bavière. — Marie Donchez, 7 mois, rue Malesence — Valérie Mathon, 35 ans, ménagère, rue St-Pierre, 35. — Félix Bovers, 6 ans 6 mois, boulevard Gambetta, 275.

CONNAISSANCES UTILES

Inconvénients de certains dentifrices

Le professeur Neiser, de Breslau, signale dans des cas d'empoisonnement des livres et de la face chez des enfants, qu'il attribue à l'usage de l'odol, dentifrice très populaire en Allemagne. Le docteur, en effet, ayant constaté que dans tous les traitements; il disparut en quelques jours après la suppression de l'odol. Dans deux autres cas, l'usage de dentifrices renfermant du bichlorure de mercure a amené des accidents de giroflé semble aussi avoir déterminé des exémas intraitables. Comme l'odol contient de ces mêmes essences, M. Neiser suppose qu'elles ont présentant l'agent irritant de cette préparation et met en garde contre l'usage d'eaux d'entifrices aromatisées avec ces substances.

Bonhomme FRANKLIN.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Lille du 5 Janvier

Colte 1er jet (cote offic.) — — h. — — 80 (cote com.) 27 — h — —

FONTE — Ferrite cassé (cote offic.) 105 50 à ... Bon gris n° 1 (cote offic.) 107 — .

BETTERAVE disponible. —

Marché aux Vieux et aux Pavés de Paris

Du 5 Janvier 1899

On cotait dans 100 marchés de Paris :

Le kilo : Bœuf, 1 fr. 50 à 2 fr. 20 ; Vache, 1 fr. 50 à 2 fr. 20 ; Veau, 1 fr. 80 à 2 fr. 40 ; Mouton, 1 fr. 80 à 2 fr. 40 ; Porc frais, 1 fr. 60 à 2 fr. 20 ; Porc salé, 1 fr. 60 à 2 fr. 20 ; Lard fumé, 1 fr. 60 à 2 fr. 20 ; Lard sec, 1 fr. 60 à 2 fr. 20 ; Jambon, 2 fr. 20 à 2 fr. 40.

Marchés de Paris

Du 5 Janvier

Fermes : H. Hennequin — Agents : Agent. Agent. Clôt.

Janvier	91.75	91.50	Mars-Avril	91.25	91.50	91.50
Février	91.75	91.75	4 de Mai	91.50	91.50	91.50

BANQUE CORNELL (comptant)

Janvier	91.75	91.50	Mars-Avril	91.50	91.50	91.50
Février	91.75	91.75	4 de Mai	91.50	91.50	91.50

SUCRES (Fermes)

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture
Janvier	39.12	39.12	39.12
Février	39.12	39.12	39.12
4 mars	39.50	39.50	39.50
4 de Mai	39.75	39.75	39.75
ROUX 88°	32.25	»	»
RAFFINES	104.—	»	»